ECOLE DE CONDUITE DOS SANTOS & FILS

108, Avenue de la République – 46130 BIARS SUR CERE
7, Avenue du Docteur Roux – 46400 SAINT CÉRÉ
Tel : 05 65 10 97 55
Email : autoecoledossantos@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM QUADRICYCLE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un quadricycle léger entrant dans la catégorie concernée,
- Être âgé d'au moins 14 ans,
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5e et 3e) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière),
- Autorisation parentale pour les mineurs,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- La délivrance de l'Attestation de Fin de Formation Initiale en AAC vaut reconnaissance d'une équivalence à la partie pratique du Permis AM (ex BSR) pour l'option quadricycle léger à moteur,
- Si la formation est assurée sur un quadricycle léger à moteur n'appartenant pas à l'établissement, le responsable de l'établissement vérifie, avant que ne débute la formation, que l'assurance du véhicule couvre bien la période d'apprentissage,
- Sont dispensés :
  - Les personnes nées avant 1988,
  - Les personnes nées après le 01/01/1988, titulaires d'un permis.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,

PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

- Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (minimum 30 minutes),
- Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation (minimum 1 heure),
- Séquence 3. Apports théoriques (code de la route) (minimum 30 minutes),
- Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3 heures),
- Séquence 5. Sensibilisation aux risques. Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les stagiaires mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal (minimum 1 heure).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

• Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

• Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
• Salle de cours équipée de moyens multimédias,
• Quadricycles légers à moteur homologués,
• Equipement de radioguidage homologué,
• Piste,
• Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

• Évaluations théoriques et pratiques en continu

HORAIRES

• Consultez notre site internet pour trouver les horaires de l'agence la plus proche de chez vous.

DURÉE DE LA FORMATION

• Formation de 8 heures (sur deux demi-journées de 4 heures).

COÛT DE LA FORMATION

• Sur devis.

CATÉGORIE DE VÉHICULES ACCESSIBLES

• Quadricycles léger à moteur : souvent désignés sous le vocable de "voiturettes", leur description légale est "véhicules à moteur à 4 roues à habitacle fermé". La charge utile est de 250 kg maximum. La vitesse maximale est 45 km/h. Le moteur a une cylindrée de 50 cm^3 maximum (ou moins de 6 kW).